

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE  
SIÈGE : SHAWINIGAN  
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,  
MASKINONGÉ ET SAINT-MAURICE

**CE 1016-02**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 27 septembre 2016 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Claude Béland, les membres suivants :

Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents  
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire  
Monsieur Luc Gaudreault, commissaire  
Madame Johanne Harvey, commissaire

En l'absence du président, monsieur Jean-Yves Laforest, le vice-président, monsieur Claude Béland, préside la séance.

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général  
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

## **1. Adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION CE 9 0916 :**

Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0916-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

## **2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance**

### **RÉSOLUTION CE 10 0916 :**

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 30 août 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0916-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

## **3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines**

### **3.1 Congés sabbatiques à traitement différé**

### **RÉSOLUTION CE 11 0916 :**

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Luc Gaudreault PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes :

- Madame Isabelle St-Hilaire, conseillère pédagogique au centre administratif de Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois, soit du 31 janvier au 30 juillet 2019, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 29 janvier 2017;
- Madame Monique Anderson, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, dans un plan de trois (3) ans, entrant en vigueur le 28 janvier 2017.

Adoptée à l'unanimité.

## **4. Demandes d'aide ou de contribution financière**

### **RÉSOLUTION CE 12 0916 :**

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0916-03.

Adoptée à l'unanimité.

## 5. Clôture de la séance

### RÉSOLUTION CE 13 0916 :

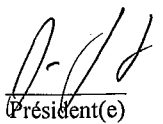
Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE, vers les 18 h 35, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE



Président(e)



Secrétaire